



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

La Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil adopte sa Déclaration de services aux citoyens pour renforcer l'écoute et la satisfaction du public

Saint-Mathieu-de-Beloeil, le 6 février 2025 – Dans un souci constant d'amélioration de la qualité des services et de la satisfaction des citoyens, la Municipalité annonce l'adoption de sa Déclaration de services aux citoyens. Cet engagement officiel vise à structurer et renforcer l'écoute, la civilité et la transparence dans toutes les interactions entre l'administration municipale et la population.

Alignée sur ses valeurs organisationnelles, la Municipalité souhaite offrir des services accessibles, respectueux et bienveillants. Cette déclaration formalise son engagement à répondre avec professionnalisme aux besoins des citoyens, des organisations et des employés municipaux, en favorisant des relations harmonieuses et constructives.

Elle garantit des réponses rapides, courtoises et adaptées aux demandes, grâce à un système clair de suivi. Chaque requête ou plainte sera traitée avec sérieux et dans des délais précis, en fonction du canal de communication utilisé (en personne, téléphone, courriel, site Web, médias sociaux, etc).

Par cette initiative, la Municipalité réaffirme son engagement à offrir un service de proximité de haute qualité, basé sur l'écoute, le respect et la transparence.

Pour toute information supplémentaire ou pour toute demande, les citoyens sont invités à consulter notre site Web ou à contacter directement l'administration municipale.

- 30 -

Source :

Isabelle Bégin

Agente de communication

Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil

Courriel : communications@stmathieudebeloeil.ca